

Commission Développement

LE PARRAINAGE



Le parrainage est un système qui permet aux clubs d'augmenter le nombre de leurs licenciés sans diminuer les recettes du club et en mobilisant leurs membres autour de la problématique de développement.

Le principe est simple :

Chaque membre du club qui amène un nouvel adhérent, non licencié dans un autre club, bénéficie d'une remise de 50% sur le montant de son adhésion annuelle hors licence.

Le filleul bénéficie lui aussi de la même remise. Le système est décliné en fonction des différentes modalités d'adhésion au club.

Ce système ne nécessite aucun moyen particulier sauf d'établir une règle claire et de la faire connaître au sein du club.

Par ailleurs, il facilite l'intégration des nouveaux dans le club par la connaissance d'au moins un adhérent.

Sur le plan financier, l'opération est blanche pour le club la première année, puisque chacun bénéficie de 50 % de réduction sur le coût de l'adhésion. L'année suivante le parrain et son filleul paient le tarif normal et les recettes du club sont doublées si le filleul renouvelle son adhésion.

Ainsi tout le monde participe au développement du club et à son rayonnement local.

